Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 89 (1960)

Heft: 7

Artikel: Les règles ébréchées

Autor: Rivière, C.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1040326

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les règles ébréchées

Les nécessités de l'enseignement obligent souvent à fournir à l'enfant des règles condensées en formules brèves et frappantes, destinées à s'implanter définitivement dans les cervelles rebelles pour y constituer un recours permanent en cas d'embarras. Pour accroître leur efficacité, l'éducateur a tendance à leur donner une forme absolue et catégorique, parfois imprudente au regard des fantaisies linguistiques en général et des fantaisies de la langue française en particulier.

« Les adverbes sont toujours invariables. » Règle commode, souvent rabâchée dans les classes. Les grammaires les plus doctes ne classent-elles pas d'ailleurs les adverbes parmi les mots invariables ?

Nous demandons à y regarder de plus près. Il nous étonnerait fort que la langue française, si souple et si déconcertante parfois, se pliât docilement à la discipline de cette règle pourtant si simple et si logique. Elle se réserve si souvent le malin plaisir d'adresser aux fabricants de règles un impertinent pied de nez par le moyen de quelques curieuses exceptions, de ces exceptions qui, dit-on, confirment la règle.

L'enfant, d'ailleurs, sans s'en apercevoir le plus souvent, rencontrera de ces exceptions assez fréquemment dans sa vie scolaire. L'instituteur lui-même, le premier, ne se met-il pas en contradiction avec sa règle absolue, quand il enseigne, à propos de l'orthographe du mot *tout*, que l'adverbe *tout* devient variable devant un adjectif féminin commençant par une consonne ou par une h aspirée.

Il est *tout* triste, dira-t-on. *Tout* se rapporte ici à l'adjectif triste. Il est bien adverbe. Comme Vaugelas nous l'a appris, on peut le remplacer par l'expression : *tout à fait*, ce qui confirme qu'il est adverbe.

Au masculin pluriel, nous dirons :

Ils sont *tout* tristes (= entièrement tristes, complètement tristes).

Si nous faisions l'accord (ils sont *tous* tristes), la phrase changerait de sens. Elle équivaudrait à : *Tous* sont tristes. *Tous* n'est pas adverbe ici, il est adjectif ou pronom indéfini. Il ne se rapporte pas à l'adjectif, mais au pronom sujet : ils.

Au féminin singulier, nous dirons :

Elle est *toute* triste (avec le sens de : Elle est tout à fait triste, totalement triste). Et, avec le même sens, le féminin pluriel donnera :

Elles sont *toutes* tristes, toutes restant adverbe et se rapportant à l'adjectif.

Il est vrai que cette dernière phrase peut s'entendre de deux façons : Elles sont tout à fait tristes (toutes est alors un adverbe qui se rapporte à l'adjectif tristes). Ou bien : Toutes sont tristes (toutes est alors un adjectif indéfini qui se rapporte au pronom personnel sujet : elles). Peut-être, pour éviter toute équivoque, vaudrait-il mieux, dans des

cas de ce genre, réserver à chaque sens une forme de phrase différente par une place différente du mot :

Elles sont toutes tristes.

Toutes sont tristes. Quoi qu'il en soit, on obtiendra le tableau discordant que voici :

Il est *tout* honteux,	*tout* attristé ;
Ils sont *tout* honteux,	*tout* attristés ;
Elle est *toute* honteuse,	*tout* attristée ;
Elles sont *toutes* honteuses,	*tout* attristées.

Attention, par conséquent, candidats avertis (qui en valez deux, si l'on croit en le proverbe), au traquenard de l'analyse de l'adverbe dans des exemples tels que :

« D'un loup écorché vif, appliquez-vous la peau
Toute chaude et *toute* fumante. »
(La Fontaine : Fables : VIII, 3).)

« Il évita les flaques d'eau à cause de ses bottines *toutes* neuves. »
(Emile Moselly.)

Les grammaires françaises invoquent alors une raison d'euphonie, c'est-à-dire de prononciation agréable à l'oreille, pour justifier l'accord de l'adverbe. Et, en effet, nos oreilles seraient écorchées vives (comme le loup de La Fontaine), si nous entendions : Elles sont *tout* tristes. Mais l'habitude joue dans l'affaire un aussi grand rôle que l'harmonie des sonorités. Nous serions choquées surtout parce que l'expression rompt avec les habitudes du langage. Le moyen âge ne poussait pas l'analyse aussi loin que les modernes ; il négligeait les règles autant que certains grammairiens des derniers siècles se plurent à les compliquer ; il assimilait à un adjectif, l'adjectif indéfini employé comme adverbe et placé à côté d'un autre adjectif ; et il l'accordait par contagion. Quand Vaugelas eût formulé la règle pratique qui permet de distinguer *tout* adverbe de *tout* adjectif, il lui fut facile de ramener *toute* entière et *toute* étonnée à *tout* entière et *tout* étonnée. La prononciation n'était pas modifiée ; et la logique emporta un triomphe facile dans ce domaine. Il n'y eût pas de plus grandes difficultés pour *toutes* entières et *toutes* étonnées. La liaison n'avait pas alors le caractère tyrannique qu'on lui accorda parfois dans les siècles suivants. Mais pour *toute* triste, *toute* honteuse, la syllabe *te* était prononcée et entendue ; comment redresser une habitude séculaire qui, se répétant chaque jour, se transmet de génération en génération. Trois siècles de logique et d'analyse n'ont rien pu contre une habitude invétérée. Et les grammairiens se sont bornés à enregistrer et à légitimer la pratique établie sans arriver à la réformer.

C'est la même cause qui a joué dans les autres exceptions à la règle de l'invariabilité de l'adverbe.

Au début de la *Légende des Siècles*, dans le poème intitulé *la Conscience*, V. Hugo peint Caïn en proie aux remords :

« *Il vit un œil*, **tout grand ouvert** *dans les ténèbres.* »

Verlaine, qui évoque, dans *Sagesse* (L'âme antique...), « *la gloire* » finale.

« *Des cieux enfin* **tout grands ouverts** » nous fournit l'expression au masculin pluriel.

Quand la *Légende des Siècles* a abordé les Temps modernes, dans un autre poème symbolique, V. Hugo décrit *la Rose de l'Infante*, « *La rose épanouie et* **toute grande ouverte** ».

Alphonse Daudet nous fournit le féminin pluriel : « *Les portes de l'Arsenal étaient* **toutes grandes ouvertes** », écrit-il dans le conte : *Le porte-drapeau*, où l'on rencontre d'ailleurs une expression semblable, quand il montre :

« *Les trois couleurs* **toutes grandes déployées.** »

Dans tous ces exemples, le mot *grand*, habituellement adjectif, joue le rôle d'un adverbe. C'est un adverbe. Toutes ces choses sont « grandement », largement ouvertes. Le mot *tout* est lui aussi un adverbe qui se rapporte à l'adverbe *grand*, comme celui-ci se rapporte à l'adjectif qui le suit.

Ainsi, l'adjectif *grand* employé comme adverbe dans un adjectif composé reste variable. Dans les exemples proposés, *tout* se comporte devant l'adjectif employé comme adverbe variable exactement comme en face d'un adjectif.

Un certain nombre d'expressions analogues offrent des adjectifs employés comme adverbes variables. Nous ne nous étonnerons pas d'en trouver fréquemment chez Montaigne, puisque c'était encore la règle à son époque. Il parle d' « *oreilles pures françaises* » (= purement françaises), d'une « *suffisance pure livresque* » (= purement livresque). Tout le monde admire des *fleurs fraîches écloses* (= fraîchement écloses), une *bouche fraîche épanouie*, les *coureurs classés bons premiers*, la sportive *arrivée fine première.*

Mais l'accord de l'adverbe ne dépasse guère cette série d'expressions. André Theuriet écrira : « *Les essaims d'insectes accourent en bourdonnant autour des feuilles nouveau-nées.* » L'adjectif employé comme adverbe est, cette fois, resté invariable.

Cependant, lorsque l'expression dans laquelle il est utilisé devient un nom, bien que *nouveau* y garde sa valeur d'adverbe, il se mettra au pluriel (*des nouveaux-nés*, ainsi que : *les premiers-nés ; les nouveaux-venus ; les nouveaux-mariés.*) Fénelon se consacra d'abord *aux nouvelles converties* (elles étaient nouvellement converties).

Par une contradiction qui n'est pas la seule, la langue française,

qui fait varier des adverbes, laissera invariable l'adjectif dans l'expression : des enfants *mort-nés*. (Ce ne sont pourtant pas des enfants mortellement nés, mais des enfants morts en même temps que nés.) Et je me sens d'humeur à défendre la thèse que, dans un examen, un candidat qui écrirait : des enfants morts-nés, en mettant au pluriel, article, adjectifs et nom, au lieu de se voir pénaliser de quelques points, comme s'il avait commis une faute, devrait recevoir les félicitations du jury et obtenir quelques points supplémentaires pour la justesse de son analyse et la rigoureuse logique de ses règles d'accord.)

Sois donc prudent, cher instituteur. Et, en bon diplomate, assouplis ta règle et réserve-toi une échappatoire. Tu pourras donc déclarer que « l'adverbe, en principe ou en règle générale, est invariable », te souvenant qu'en grammaire comme en politique, quand on invoque les grands principes, c'est qu'on se propose de les tourner, et quand on commence par la formule : « en règle générale », c'est qu'on veut signifier que la règle subit maintes violations et admet maintes exceptions.

Car elle est fort utile, dans la pratique, cette règle quasi-générale de l'invariabilité de l'adverbe ; et il est tout à fait nécessaire que l'enfant en soit pénétré, quand il s'agit pour lui d'orthographier des mots qui peuvent être employés tantôt comme adjectifs variables et tantôt comme adverbes invariables. « Légère et *court*-vêtue, elle allait à grands pas » (La Fontaine, Fables, VII, 10) = courtement vêtue « Mademoiselle resta *court* » (Chateaubriand) (expression verbale formée d'un verbe et d'un adverbe : ne plus savoir que dire, que répliquer).

« Tes jours, sombres et *courts* comme des jours d'automne, déclinent comme l'ombre au penchant des coteaux. »

(Lamartine : Le Vallon.)

« Une girafe venait, portant très *haut* sa petite tête sérieuse et fière. »

(A. Daudet.)

« Capitaine Renard allait de compagnie
Avec son ami bouc des plus *haut* encornés. »

(La Fontaine : Fables : III, 5.)

« Les *hauts* tambours-majors aux panaches énormes. »

(V. Hugo : Les Châtiments : L'expiation II.)

« Ma vieille Mélanie trottait *menu*. » (A. France.)

« Vous serez tous hachés *menu* comme chair à pâté. »

(Ch. Perrault, Contes, Le Chat botté.)

« Il aperçoit mille choses infimes : *menus* graviers, miettes de pain, brins de fils. »

(G. Duhamel : Les plaisirs et les jeux, I, 6.)

« Achat de huit maisons, pour les revendre très *cher* à la ville. »

(Marcel Pagnol, Topaze, II, 11.)

« Elle a l'inflexion des voix *chères* qui se sont tues. »

(Verlaine : Poèmes saturniens : Je fais souvent ce rêve...)

« Son déjeuner variait de deux à quatre sous selon que les œufs étaient *chers* ou bon marché. »

(V. Hugo : Les misérables, 3e partie, Livre V, ch. 2.)

Mais il est bon de se souvenir à temps que, dans cette même catégorie d'adverbes issus directement de l'adjectif, des habitudes paradoxales et anachroniques ont subsisté, qui font parfois de l'adverbe un terme variable, et ouvrent des brèches dans son orthographe logique.

C. Rivière.

Les exercices de français

L'introduction, encore récente, du Cours de langue Grèzes et Dugers (cours élémentaire et cours moyen) a provoqué un renouvellement complet de l'arsenal des exercices grammaticaux, des devoirs de français en général et un bouleversement appréciable des fastidieuses – pour les élèves et pour le maître – litanies de conjugaisons des verbes. Ceci est sans aucun doute un point heureux marqué en faveur de l'enseignement en terre fribourgeoise. Quel coup de pied à la routine, mes chers !

Mais il ne faudrait pas quitter cette rassurante routine pour aussitôt risquer de choir dans une ornière tout autant dangereuse : se créer de nouvelles habitudes, se complaire à retrouver au cours de cette année les mêmes exercices que l'an dernier et choisir toujours avantageusement l'exercice-type de la page parcourue... Bref, des facilités vite acquises et qui, tôt, nous deviennent chères.

Un nouveau manuel dans une classe, c'est l'occasion rêvée de repenser les solutions antérieures, souvent toutes faites. Combien de travaux de grammaire furent écrits au cours de l'année scolaire, au cours du trimestre, du mois ? Et combien d'exercices raisonnés oralement ? C'est sans doute pour cette raison que je voulais tout d'abord intituler cette note : « Apologie de l'exercice oral dans l'enseignement du français. » A plein nez, ça sentait son pédant que c'en était presque beau !

Donc, soyons sur nos gardes dès la reprise des programmes. Un peu